

## Conditions Générales de Vente (CGV)

**L**es présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Pattoun'landes (soit Aurore Bourgeois) et les clients faisant appel à ses services de pet-sitting, incluant la garde d'animaux au domicile du pet-sitter ainsi que les promenades d'animaux.

### Obligations du petsitter

- \* Pattoun'landes a souscrit à une assurance RCPro chez ALLIANZ. Le contrat d'assurance est renouvelé tacitement à chaque annuité jusqu'à la cessation définitive de son activité professionnelle.
- \* Pattoun'landes ne sera jamais responsable de la santé de l'animal préalable à sa garde au sein de Pattoun'landes. Pour tous signes de dégradation d'un problème de santé éventuel, la pet-sitter s'engage à prévenir le vétérinaire de référence et suivre ses recommandations. Ces frais seront à la charge du propriétaire de l'animal.
- \* Pattoun'landes n'est pas en mesure d'accepter les chiens catégorisés.
- \* Pattoun'landes s'engage à respecter les règles d'hygiène permettant d'assurer le bien-être de l'animal.
- \* Pattoun'landes pourra annuler le contrat de garde sans dédommagement de l'autre partie au contrat, quelle que soit le délai, en cas de force majeure.
- \* Pattoun'landes s'engage à transmettre photos, vidéos et compte-rendu de la garde au minimum 1\*/jour.
- \* Pattoun'landes s'engage à assurer le confort et le bien-être de l'animal, dans le respect de ses besoins.
- \* Pattoun'landes ne peut être tenu responsable en cas d'accouplement entre animaux au cours d'une balade.

### Obligations du propriétaire de l'animal

- \* Avant toute première garde : une pré-visite est obligatoire avant toute première garde. Si le mode de fonctionnement de chacun est en adéquation, alors une journée + une nuit d'adaptation sera obligatoire et payante afin de valider ou non l'acceptation à Pattoun'landes pour une garde future de plus longue durée.
- \* Pour tout séjour d'une semaine ou plus, il faut impérativement que votre animal soit un « habitué » de Pattoun'landes.
- \* Votre chien doit être propre et éduqué, avec un rappel permettant sa sécurité.
- \* Votre chien doit impérativement être ok chat, sans signe d'agressivité ou de course poursuite.
- \* Pas d'abolement intempestif.
- \* Votre chien doit savoir rester seul, sans anxiété de séparation.
- \* Votre chien ne doit pas présenter de comportement jugé agressif envers les humains ou congénères ni d'instinct de prédation.

- \* Votre chien doit être à jour de ses vaccins, vermifugé, anti-parasité (traité contre les tiques et puces) et ne doit pas présenter de problème de santé contagieux, que ce soit pour ses congénères et pour les humains.
- \* Tenir informé Pattoun'landes de problèmes de santé éventuels (et mettre à jour tout changement)
- \* Remplir et signer le questionnaire qui vous sera transmis.
- \* Fournir les croquettes, le carnet de santé, le numéro du vétérinaire de référence de votre animal ainsi que le contact d'un proche. Tout le nécessaire à sa situation (produit nettoyant oreilles par exemple, lotion pour les yeux, etc). Le propriétaire est libre d'amener tout ce qu'il juge important pour son animal.
- \* Le règlement se fera à la fin de la prestation via ESPECES, VIREMENT BANCAIRE ou WERO. Merci d'effectuer le paiement le jour J, sans délai d'attente.

### **Les tarifs des prestations**

25€ à la journée (35€ si deux chiens de la même famille)

35€ par tranche de 24h avec nuitée (45€ si deux chiens de la même famille)

Pas de garde à la demi-journée (le prix sera le même qu'à la journée : toute journée commencée est due)

15€ pour une promenade occasionnelle d'1h pour des chiens déjà connus de Pattoun'landes.

Pour une garde de 7 jours (tranche de 24h) ou plus, une réduction de 10% sera effectuée sur le prix total de la garde.

Les horaires seront convenues en amont, ensemble, d'un commun accord. Pour toute garde qui débute avant 9h ou se termine après 18h, un supplément de 10€ sera appliqué, par tranche d'1h. Merci de tenir informée la pet-sitter de tout retard éventuel. Un supplément pourra vous être demandé en cas de retard répété et non averti. Il en va de l'organisation et du maintien de l'équilibre entre la vie pro et perso, également.

Si le client souhaite récupérer son animal plus tôt (retour de vacances plus tôt que prévu par exemple), le montant total initialement prévu reste intégralement dû.

### **Frais vétérinaires**

Les frais vétérinaires sont à la charge du client et doivent être remboursés en cas d'avance de frais par Pattoun'landes.

Pattoun'landes accepte d'administrer des médicaments mais ne serait pas tenu responsable en cas de complications. Les instructions, l'ordonnance du vétérinaire et le matériel doivent être fournis par le propriétaire.

## **Mise en jeu des responsabilités en cas de maladie ou d'accident**

Le propriétaire s'engage à prévenir Pattoun'landes des éventuels problèmes de santé, problèmes caractériels ou traitements vétérinaires propres à son animal. En cas de maladie, accidents ou blessures de l'animal survenant durant le séjour, le propriétaire donne droit à Pattoun'landes de faire procéder aux soins estimés nécessaires par la clinique vétérinaire de référence.

En cas de décès de l'animal pendant le séjour, il sera pratiqué une autopsie qui déterminera les causes du décès. Un compte-rendu sera établi par le vétérinaire et une attestation sera délivrée au propriétaire, ceci à ses frais. Tout animal âgé de 10 ans ou plus ne sera pas autopsié sauf demande expresse du déposant.

En cas de vol de l'animal sur le lieu de la garde, le fait constituera une infraction d'une violation de domicile.

En cas de dégradations causées par l'animal au domicile de Pattoun'landes, les frais de réparation ou remplacement sont à la charge du client.

## **Droit à l'image**

Pattoun'landes se réserve le droit de prendre votre animal en photos et vidéos afin de promouvoir son entreprise sur les réseaux sociaux. Sauf demande contraire et explicite du client.

**Les conditions générales de ventes sont réputées lues et approuvées à l'accueil de votre animal.**